

République française
YONNE
CHATEL CENSOIR - COMMUNE

Séance du samedi 14 février 2026

Date de la convocation: 09/02/2026

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants: 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

***Le quatorze février deux mille vingt-six l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence
d'Olivier MAGUET,***

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques
DEBIEVE, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés :

Excusés : Richard DETHYRE, Thomas HOUILLIER, Barbara
LOUCHART, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

Absents:

Vente dune maison - (DE 021 2026)

Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de Madame Andrée Bedin et de Monsieur Etienne ANNECOUR pour acquérir la maison du 26B, rue de la Fontaine à Châtel-Censoir ainsi que la maison mitoyenne en ruine du 26, rue de la Fontaine et le terrain attenant, le tout cadastré en section AB aux numéros 149, 151 et 150 pour un montant de 32 000 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
DÉCIDE de vendre de gré à gré à Madame Andrée Bedin et à Monsieur Etienne ANNECOUR la maison
du 26B, rue de la Fontaine à Châtel-Censoir ainsi que la maison mitoyenne en ruine du 26, rue de la
Fontaine et le terrain attenant, le tout cadastré en section AB aux numéros 149, 151 et 150 pour un
montant de 32 000 euros.

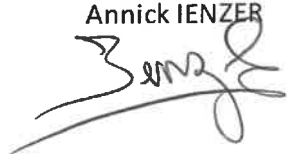
AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié de vente et tout document s'y rapportant.

AUTORISE le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER



Le Maire

Olivier MAGUET

